



gérophare

Bulletin de l'Observatoire Vieillessement et Société | Juin 2019

PROCHAINES CONFÉRENCES

Présentée par
l'Association Québécoise de
Gérontologie (AQG),
en partenariat avec l'OVS :

**Regards sur une réalité
invisible : la maltraitance
vécue par les proches
aidants**

Par Mélanie Perroux, coordona-
trice du Regroupement des ai-
dants naturels du Québec
(RANQ)

Le vendredi 7 juin 2019

De 14h 30 à 16h30
À l'Amphithéâtre
Le Groupe Maurice
4545, chemin Queen-Mary
Montréal (Qc) H3W 1W5

Conférence gratuite!

Info et inscription
(514) 387-3612 ou
info@aag-quebec.org



À nos abonnés

*L'équipe de l'OVS
vous souhaite à
tous un bel été!*

Profitez de cette période estivale!
Le Gérophaire sera de retour en
septembre!



LA PUBLICITÉ D'ÉDUC'ALCOOL VOUS INCITE-T-ELLE À LA MODÉRATION OU À LA CONSOMMATION?

IVAN ROCHETTE
AUTEUR, CONFÉRENCIER
ET VIGIE VIEILLISSEMENT

Lorsqu'*Éduc'Alcool* nous dit à grand renfort de publicité que les hommes ne doivent pas boire plus de trois consommations par jour, tandis qu'une femme ne doit pas boire plus de deux consommations par jour, je me demande sérieusement si cet organisme qui prône la modération ne nous donne pas l'occasion de justifier une consommation régulière d'alcool.

Âgé de 83 ans, depuis plusieurs années je bois « avec modération » assez régulièrement les normes « suggérées » par *Educ'Alcool*, soit quelques vingt consommations par semaine, et j'ai beaucoup de difficulté à me défaire de cette dépendance.

C'est en voulant me libérer de cette dépendance de boire ma vingtaine de consommations par semaine que j'ai réalisé comment la publicité d'*Éduc'Alcool* ne faisait que me justifier dans cette néfaste habitude en me répétant que boire deux ou trois consommations par jour était boire « avec modération ».

Je ne me considère pas comme un AA, ou « alcoolique anonyme », mais plutôt comme un AM, ou « alcoolique modéré », ou encore un AF, « alcoolique fonctionnel ». Bien que je sois en excellente forme physique (et mentale, je l'espère?) pour mon âge (bonne pression, beaucoup de sport), j'ai réalisé que boire la quantité de consommations suggérée de façon assez régulière nuisait de plus en plus à mon excellente forme physique et mentale; de plus, j'ai aussi réalisé que je donnais à la S.A.Q. et aux brasseries un minimum d'environ 2,500 \$ à 3,000 \$, annuellement.

Ceci m'a amené à penser que, si la publicité d'*Éduc'Alcool* réussit à inciter seulement un ou deux pour cent de la population à boire chaque semaine « avec modération », on peut facilement calculer comment cette publicité est rentable pour la S.A.Q., le gouvernement et l'industrie des boissons alcooliques en général. Tous ces gens-là doivent être « morts de rire » et continuer de subventionner avec enthousiasme cet organisme... sans but lucratif!

On m'avait toujours dit que l'alcoolisme n'était pas une question de *quantité* mais bien une question de *régularité*, ce dont je peux témoigner en toute humilité et sincérité.



Educ'Alcool, pour qui travaillez-vous? La S.A.Q. ou l'industrie des boissons alcooliques? D'où vos subventions vous proviennent-elles?

POURQUOI NE DITES-VOUS PAS QUE PRENDRE VINGT-ET-UNE CONSOMMATIONS PAR SEMAINE PEUT VOUS RENDRE ALCOOLIQUE AU LIEU DE NOUS DIRE QUE BOIRE AUTANT DE CONSOMMATIONS PAR SEMAINE C'EST BOIRE « AVEC MODÉRATION »?

Votre publicité à la télé de petits animaux qui suggère qu'en respectant les normes que vous recommandez leur permet d'être en bonne forme ne veut absolument rien dire. Quelqu'un m'a même suggéré que ces « cartoons » étaient une publicité pour enfants. Peut-on imaginer que ces dessins animés pourraient subtilement atteindre leurs subconscients?

Pourquoi *Éduc'Alcool* ne parle pas des divers problèmes causés par l'alcoolisme, entre autres:

- Les décès causés par des chauffeurs en état d'ébriété,
- Les problèmes de santé résultant de l'alcoolisme,
- Les individus qui se ruinent en consommant régulièrement et l'itinérance qui en résulte,
- La dépendance qui résulte de la consommation régulière,
- Les graves problèmes familiaux causés par une consommation excessive.

Pourquoi *Éduc'Alcool* se contente-t-il de dépenser ses budgets publicitaires à nous présenter des dessins animés qui ne veulent rien dire sauf pour nous inciter à « boire régulièrement » en nous disant qu'une vingtaine de consommations par semaine, c'est « boire modérément »?

Messieurs d'*Éduc'Alcool*, pourquoi ne gardez donc pas un peu de vos budgets publicitaires et remettre cet argent à des organismes comme la Maison du Père, la Maison Pierre Péladeau ou encore la Maison Jean Lapointe, ces organismes qui font un travail formidable et les aider quelque peu à soulager la misère et l'itinérance que l'alcoolisme a engendrées?

De grâce, épargnez-nous de vos petits « cartoons » qui semblent faits exclusivement pour vous donner « bonne conscience ».

FUMER LE CANNABIS SERA PERMIS DANS LES PARCS!

GLORIA JELIU, M.D.
LA RÉDACTION

C'est le texte d'un article paru dans « *Le Devoir* », en date du 15 mai 2019. Des amendements récents du projet de loi 2 prévoient la liberté de fumer du cannabis dans certains parcs de la ville de Montréal, à condition que la municipalité vote un règlement en ce sens.



Il nous apparaît que cette possible tolérance s'apparente à une étrange conception des droits des citoyens de Montréal.

En effet, l'on constate qu'une bonne partie des citoyens de Montréal sont des locataires n'ayant pas le droit de fumer dans les appartements qu'ils louent. Arguant de ce fait, permettre de fumer dans les parcs impose à ceux qui ne fument pas l'obligation de tolérer l'exposition à la fumée de cannabis dans des endroits où ils s'attendent à jouir d'un peu d'air pur dans un environnement urbain, souvent contaminé par l'émission toxique des nombreux véhicules qui sillonnent les grandes villes. Cette licence s'apparente à une imposition qui brime le droit élémentaire de jouir d'un air pur.

La notion de liberté individuelle, par ailleurs largement défendue, a des limites qu'il serait prudent de ne pas franchir, car ce serait ouvrir la porte à des situations encore plus arbitraires, sinon dommageables ou même clairement pernicieuses.

DIRE OU NE PAS DIRE ?

MATHIEU MARTEL
AUTEUR, CONFÉRENCIER,
PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE ET
ANIMATEUR DES CAFÉS-PHILO

Lorsque nous parlons, devons-nous toujours **parler pour dire quelque chose**? Autrement, devons-nous toujours **tout** dire à ceux qui nous questionnent?

Certes, au quotidien, nous parlons pour informer, faire part de nos demandes et sentiments, mais il est aussi possible de parler pour simplement bavarder, rigoler ou encore jouer avec les mots. Même si le proverbe déclare que « le silence est d'or et la parole est d'argent », certains parlent aussi pour ne rien dire. D'aucuns déclareront avec sagesse que : parler, c'est penser tout haut et penser, c'est parler tout bas.

Cependant, que signifie dire quelque chose lorsque nous parlons? Je vous rapporte les propos de Ricoeur au sujet de la définition d'un discours qui pourrait nous aider à répondre à la question à savoir : qu'est-ce que dire? Ricoeur propose la définition suivante : un discours c'est lorsque quelqu'un dit quelque chose à propos de quelque chose à quelqu'un d'autre. Quels sont les critères qui viennent supporter ledit discours? Devrions-nous être animés d'un esprit de véracité, de cohérence ou de sérieux à l'égard des propos que nous tenons, lorsque nous désirons faire sens lorsque en parlant? Voilà une autre question intéressante à se poser en lien avec le thème du dire.

Deux philosophes majeurs du début et de la fin du XXe siècle ont exprimé leur point de vue en deux aphorismes énigmatiques au sujet du dire et de la parole. Il s'agit respectivement de Ludwig Wittgenstein et de Jacques Derrida.

La fameuse injonction connue de Wittgenstein est la suivante : « Ce dont on ne peut parler, il faut le

taire ». Il s'agit d'une forme d'impératif à la fois éthique et épistémologique. Wittgenstein nous ordonne, en quelque sorte, au sujet des énoncés que nous formulons, à nous en tenir à ceux qui font du sens. Qu'est-ce que cela veut dire? Ce dernier soutient que seuls les énoncés qui sont logiquement valables et qui portent sur des propositions vraies au niveau des faits font sens. Pour Wittgenstein, sont exclues les propositions éthiques, esthétiques ou religieuses (même si elles sont le fruit d'attitudes propres à l'esprit humain), car vides de sens, ne portant pas sur la logique ou la réalité naturelle. Au final, pour Wittgenstein, parler, c'est parler de ce qui fait sens, ce qui est de l'ordre des propositions logiques et factuelles.

Derrida semble répondre à Wittgenstein par ce second aphorisme aussi percutant : « Ce qu'on ne peut pas dire, il ne faut surtout pas le taire, mais l'écrire. » Ici, Derrida ne se concentre pas sur la parole et le dire, mais sur ce qu'on ne peut pas dire et l'écrire. Il fait possiblement référence à l'incapacité de dire certaines choses en parole, soit par retenue ou encore par incapacité, voire aussi parce que cela n'est pas approprié dans le contexte. Il y a certes des choses qu'on peut dire, mais celles qu'on ne peut pas dire, il ne faut surtout pas les taire, mais au moins il faut les écrire. La porte de sortie de ce qu'on ne peut dire en parole est peut-être l'ouverture que procure l'écriture...



PAROLE DE FEMME ET RECETTES ITALIENNES

Rouleaux de poulet — Recette pour 6 personnes

Ingrédients et préparation

- 2 poitrines de poulet désossées
- Fromage friulano
- 6 tranches de prosciutto coupées en deux
- 30 ml (2 c. à table) d'huile d'olive
- 100 g de beurre
- 125 ml de vin blanc
- Tiges de romarin
- 125 ml de bouillon de poulet
- 30 ml (2 c. à table) de crème 35%, si désiré

EXTRAIT

L'âgisme en un clin d'œil

24 Illustrations pour mieux comprendre le phénomène de l'âgisme — une production de l'OVS

« Familiarité »



Couper en 6 tranches fines les poitrines de poulet et faire de même avec le fromage. Étendre les tranches de poulet sur un plan de travail ; déposer ½ tranche de prosciutto et une tranche de fromage. Saler et poivrer. Rouler les tranches de poulet d'un bout à l'autre et les faire tenir avec des cure-dents. Chauffer l'huile et le beurre dans une poêle antiadhésive. Bien dorer les rouleaux de poulet dans tous les sens. Verser le vin et laisser évaporer. Ajouter le romarin. Cuire pendant environ 45 minutes. Si nécessaire, ajouter un peu de bouillon pour former une sauce onctueuse. Servir avec la sauce de cuisson.

Dr Kergoat, spécialiste en gériatrie, soutient que l'approche des soignants diffère en fonction de l'âge de leurs patients. Elle explique que, devant les incapacités des personnes âgées, les soignants répondent de façon moins adaptée qu'avec leurs patients plus jeunes. Les relations entre patients et médecins seraient donc asymétriques au détriment du patient—et une familiarité incongrue serait présente vis-à-vis des patients plus âgés.

Source :

Kergoat, Dr Marie-Jeanne, (2015), Comprendre l'âgisme dans le secteur de la santé, p. 197, Dans, Lagacé, Martine, (2015), Représentations et discours sur le vieillissement, La face cachée de l'âgisme?, Presses de l'Université Laval, Québec, 283 p.; Le Sommer-Père, Myriam, (2011), Éthique en pratiques soignantes : l'expérience de la gérontologie : voyage au cœur du soin, France, Seli Arslan, 158 p.



RENCONTRES CAFÉ-PHILO

Juin 2019

Venez réfléchir et discuter avec **Mathieu Martel**, auteur, conférencier et professeur de philosophie.

Le jeudi 6 juin 2019 à 13h30 au local M-6804* du CRIUGM
« Pourquoi pratiquer le détachement ? »

Le jeudi 20 juin 2019 à 13h30 au local M-6804* du CRIUGM
« La vie a-t-elle un sens ? »

! ATTENTION, - Changement de salle! !

Les Cafés-Philo se tiendront au M-6804, au 6^e étage, à gauche en sortant des ascenseurs ou des escaliers

Centre de recherche de l'IUGM

4545, chemin Queen-Mary

Montréal (Qc) H3W 1W5

Inscrivez-vous vite ! Coût : 5\$

514-340-3540 poste 3927 ou info@ovs-oas.org

Café et biscuits seront servis !

Présenté par la Fondation Sibylla Hesse

Informations utiles (partie 2)

Régime de pension du Canada et Programme de la sécurité de la vieillesse

1 800 277-9915

www.canada.ca/fr

Revenu Québec

1 800 267-6299

www.revenu.gouv.qc.ca

Régie du logement

1 800 683-2245

www.rdl.gouv.qc.ca

Régie des rentes du Québec

1 800 683-2245

www.retraitequebec.gouv.qc.ca

Régie de l'assurance-maladie du Québec

1 800 463-9749

www.ramq.gouv.qc.ca

Service-Québec (renseignements sur les services gouvernementaux)

1 800 644-4545

www.gouv.qc.ca

Le Gérophare

Éditeur : OVS ; **Rédactrice en chef :** Gloria Jeliu, M.D., **Réviseurs de textes :** Gloria Jeliu, André Ledoux, Ioana Raus, Marie Chantal Chartier.
Infographe : Ioana Raus. **Graphiste :** Galina Cotorobai. **Collaborateurs :** Gloria Jeliu, André Ledoux, Alida Piccolo, Ginette Brûlotte, Eduardo Varela, Ioana Raus, Ivan Rochette.

Le *Gérophare* est une publication mensuelle de l'Observatoire Vieillesse et Société. Dans ce bulletin, la formulation masculine est employée pour alléger le texte et ne se veut aucunement discriminatoire. [Les articles du Gérophare n'engagent que leurs auteurs.](#)

Les activités de l'OVS ne peuvent s'exercer que grâce au soutien de nos partenaires

Famille
Québec 

LE GROUPE MAURICE
LES RETRAITÉS NOUS HABITENT

FONDATION  Sibylla Hesse


Institut universitaire
de gériatrie de Montréal

Université
de Montréal 



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada